



## UNION SYNDICALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS FORCE OUVRIÈRE – USD-FO

### COMPTE RENDU DE LA CTM D'OCCITANIE

18 JANVIER 2021

L'USD FO rappelle le contexte social et les conditions qui sont celles des OS pour siéger dans le cadre d'un dialogue social que nous souhaitons constructif. Nous remercions le président de la CTM de tenir cette réunion en présentiel tout en respectant la distanciation. Nous saluons cette démarche qui détonne avec celle qui voudrait nous faire croire que la direction générale ne peut pas réunir les organisations syndicales dans l'immense salle de réunion de Montreuil

#### A) Approbation des PV de la CTM du 24 juin 2020.

**Approuvé à l'unanimité par les organisations syndicales présentes.**

#### B) Programmation immobilière : Bilan d'étape PI 2018, 2019 et 2020

4 dossiers retenus pour la PI 2020:

**Montpellier** : avec l'isolation thermique et mise aux normes des réseaux d'eau pluviale et des colonnes techniques.

**Le Boulou** : réfection du réseau des eaux usées et le nettoyage du vide sanitaire.

**Les travaux des PI 2018 et 2019 ont été achevés, nous sommes donc enfin à jour.**

Pour la cité de Sète, le changement de la chaudière était prévu dans le cadre du plan de relance énergétique, mais le projet n'a pas été retenu.

De manière générale, les rénovations des logements suivront leurs cours en fonction des besoins qui se présenteront dans les cités. Certains logements ont été rénovés entièrement au regard de l'état lamentable dans lequel ils ont été laissés.



## UNION SYNDICALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS FORCE OUVRIÈRE – USD-FO

**40.000 euros seront alloués à ce secteur.**

### C) Point sur les impayés

Les impayés dans notre inter région au 30 octobre 2020 étaient au nombre de 3 et ils restent actuellement stabilisés à 2, dont un cas qui perdure depuis plus de 10 ans.

L'USD FO fait observer une nouvelle mentalité de la part des collègues qui occupent les lieux et qui prennent comme principe de ne pas payer leur loyer (le mettant en réserve sur un compte d'attente) lorsqu'ils ne sont pas contents de la prestation offerte. Cette réaction peu connue jusqu'à présent devra faire l'objet d'une grande attention.

### D) Nomination d'une collègue en qualité de responsable de la cité de Narbonne

Après une longue période sans responsable, le président se félicite que toutes nos cités bénéficient ainsi d'un correspondant.

Les responsables de cités doivent être renouvelés dans leurs fonctions de façon formelle à une date anniversaire de prise de première fonction et la CTM est favorable au renouvellement des responsables qui ont accepté de poursuivre vers un nouveau mandat.

### E) Point sur les messages envoyés par les responsables des cités

Les responsables de cités ont fait remonter par mail des informations sur la cité d'Adge et de Bourg Madame. Ces remarques portent sur le stockage des encombrants dans les lieux communs et les soucis liés aux travaux dernièrement réalisés. Il est mis l'accent sur certaines prestations d'entretien non réalisées conformément aux engagements.

Pour la cité de Sète, des problèmes récurrents ne trouvent pas de solution : notamment les volets roulants qui ne sont toujours pas réparés (1 an de d'attente pour certains logements). Les emplacements de stationnement génèrent beaucoup d'agressivité et l'USDFO condamne fortement les actes de vandalisme commis dans l'enceinte de la cité. Cela va de rayures sur les voitures, à des pneus crevés. Juste scandaleux. L'USDFO sollicite une surveillance interne par vidéo des parties communes. Le Président prend la proposition pour en étudier la faisabilité.

Les sujets des portes d'entrées des bâtiments qui ne ferment pas et des digicodes défectueux est toujours dans l'attente d'intervention dans cette même cité.



## UNION SYNDICALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS FORCE OUVRIÈRE – USD-FO

A Montpellier, l'évolution immobilière a ouvert la possibilité de nouvelles constructions proches de la cité des douanes. Un irrespect de nos lieux de vie privés devient très dérangeant (pose d'encombrants dans nos poubelles, par exemple).

### F) Point sur les charges

Les charges de 2019 ont fait l'objet d'un avis aux locataires de toutes nos cités. Globalement l'équilibre entre les avances sur charges et le montant des charges est avéré et il y a peu de locataires qui sont débiteurs dans la majorité des cités, mais il y a une exception à la règle dans les PO et l'Aude. A Narbonne le décompte de charge met en exergue des locataires débiteurs. Ces charges sont liées à un entretien ponctuel d'espaces verts collectifs (taille d'arbres). Si ces espaces verts étaient considérés comme privés, il appartiendrait alors aux locataires disposant de l'arbre dans leur jardin d'en assurer seul l'entretien.

Les collègues débiteurs demandent des facilités de paiements. **Cela doit faire l'objet d'une demande du locataire vers le service comptable.**

Sujet sur les prestations de ménage pour l'Hérault : Le montant de la prestation sollicitée par l'intervenant qui a obtenu le marché a été doublée par rapport au contrat précédent. La prestation passera par exemple de 1170€ à Sète à 2500€ euros. Ce dossier, traité dans le cadre du marché de ménage de la douane et de l'EPA par la préfecture, pose un problème, car le prestataire qui renouvelle d'ailleurs son mandat, augmente ses tarifs de 150%.

Ce marché mutualisé a déjà fait l'objet, par le passé, d'une intervention de notre part afin, déjà, de revoir les exigences. Mais la situation actuelle n'est pas tolérable. Le président se saisit du sujet.

### G) Suivi des points évoqués lors de la CTM du 24 juin 2020 .

La situation d'un agent en difficulté personnelle avait été évoquée en juin . Faute d'amélioration cette situation est désormais suivie par le président.

Sur la cité du Boulou, le revêtement des enrobés en bitume des chemins communs est dégradé par les racines des arbres. Ceci devrait être pris en considération rapidement.

### H) Questions diverses

## UNION SYNDICALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS FORCE OUVRIÈRE – USD-FO

Le président a été saisi d'un cas de grande difficulté émanant d'un collègue retraité et résident à en cité des douanes . Très soucieux de cette information, il a saisi le correspondant social pour tenter d'apporter de l'aide à ce collègue. Cette démarche ne permettant pas une communication, les services sociaux seront sollicités.

Les marchés de maintenance de chauffage et VMC ont été passés et obtenus par la société ENGIE qui a désormais la charge de toutes les chaudières dans nos cités .



**PAS DE T5 DE LIBRE**

### La commission d'attribution :

La commission d'attribution permet d'attribuer des logements au Boulou, à La Grande Motte et à Montpellier.

Un T5 est demandé par un agent de la DGFIP à la cité de Sète ce qui n'est pas possible car nous manquons de disponibilité.

Un T5 est sollicité à la Grande Motte par un douanier, l'attribution n'est pas possible faute de disponibilité, la composition familiale semblant aussi être un obstacle à ce type d'attribution dès lors que des familles en sollicitent aussi l'accès.

Après un échange sur la notion de tiers, les conventions tiers, en cours, sont renouvelées pour un an dans toutes les résidences de l'inter région.

Présente pour l'USD FO : M.J CATALA